

Retraites : à partir de mardi 12, la grève pour gagner !

Nous serons des millions en grève et dans les manifestations, mardi 12 octobre, à l'appel de tous les syndicats

Après les grèves et manifestations du 23 septembre et du 2 octobre, les organisations syndicales ont adressé un ultimatum au gouvernement pour le 12 octobre. Il faut maintenant traduire en actes cet ultimatum, face au gouvernement qui campe sur ses positions, soutient les banquiers et les actionnaires contre les salarié-e-s.

De l'argent, il y en a ! Quand il s'agit de répondre aux exigences du patronat et des rentiers, il en coule par milliards. Par une autre répartition des richesses que nous produisons, on peut sans difficulté financer nos retraites, revenir sur les contre-réformes de 1993, 2003 et 2007, satisfaire les revendications syndicales (salaires, pensions, diminution et compensation de la pénibilité, etc.)

- Maintien des âges actuels de départ en retraite
- Départ anticipé pour les travaux pénibles
- 37,5 annuités de cotisation pour une retraite entière et à taux plein
- Suppression de la décote
- Maintien des régimes spéciaux
- Indexation des pensions sur les salaires
- Pas de retraite inférieure au SMIC

- 212 milliards d'euros de bénéfices pour les entreprises françaises du CAC 40 entre 2007 et 2009.
- 3 milliards par an de « niches fiscales » réservées aux 1% plus riches
- 32 milliards d'exonérations de cotisations sociales (stock options, intéressement, mesures « pour l'emploi »)
- 36 milliards de dividendes distribués aux actionnaires des entreprises du CAC 40 en 2009 ; et le chiffre a presque doublé au 1^{er} semestre 2010 par rapport à 2009
- Entre 2004 et 2007, les 0,01% les mieux payé-e-s ont gagné 40% de plus

C'est possible !

De l'argent, il y en a !

La suite du 12 ? Pour l'Union syndicale Solidaires c'est dès le 13 !

Les 8 organisations syndicales réunies le 4 octobre l'ont redit « elles considèrent qu'il faudra donner des suites au mardi 12 octobre ».

Les journées d'action sont utiles pour faire monter la mobilisation, accroître le rapport de forces, donner confiance à un maximum de salarié-e-s et montrer qu'on peut gagner car nous sommes nombreux en grève et massivement dans la rue. Les journées du 27 mai, 24 juin, 7 septembre, 23 septembre, 2 octobre n'ont pas permis de faire céder le gouvernement. Ce dernier a d'ores et déjà déclaré qu'il ne céderait pas malgré l'annonce du 12 octobre.

Un mouvement reconductible est maintenant indispensable pour gagner. Cette grève généralisée est possible :

Des secteurs sont déjà en grève : dans les Commerces et Services, les cantines et les crèches à Marseille, les ports, au Ministère de la Culture, aux Finances, dans l'Education Nationale, des hôpitaux, etc.

Des fédérations syndicales professionnelles appellent d'ores et déjà à un mouvement reconductible à compter du 12 octobre : dans les raffineries, à la RATP, dans les Collectivités Territoriales, à La Poste, à France Télécoms, dans l'audiovisuel et les spectacles, la protection sociale, ... D'autres, comme à la SNCF, l'annoncent unitairement mercredi. Tout cela est soutenu par de nombreux appels unitaires d'Unions Départementales interprofessionnelles.

Des centaines de syndicalistes de toutes organisations ont lancé un appel à construire ensemble la grève générale pour le retrait du projet de loi.

Les syndicats ont pour rôle de coordonner les luttes, de proposer un débouché national, victorieux.

Aucune grève ne se décrète, mais il est de la responsabilité des organisations syndicales d'organiser un mouvement reconductible lorsque c'est nécessaire et que le rapport de forces le permet.

Dans les entreprises et les services, organisons des Assemblées Générales pour que les salarié-e-s puissent décider des formes de leur mouvement !